

Plan d'action

en occupation
et en vitalité
des territoires
2020-2022

Mis à jour - printemps 2021

**Plan d'action en occupation et en
vitalité des territoires 2020-2022**

Investissement Québec

Rédigé par la première vice-présidence,
Stratégies et solutions d'affaires et
la direction, Planification stratégique,
information et vigie.

Message du président-directeur général

De l'urbanité à la ruralité, de la forêt à la mer, le Québec existe de multiples façons. Les richesses du territoire ont guidé le développement de notre économie et façonné notre culture. Des mines, à l'énergie, à l'agroalimentaire, l'idée d'être Québécois réfère entre autres au territoire, à sa richesse, à son étendue.

Avec ce nouveau plan d'action en occupation et en vitalité des territoires, Investissement Québec exprime de quelle manière son action s'arrimera aux priorités de chaque région. Cette obligation à laquelle sont assujettis les organismes de l'État est une manière d'être pour Investissement Québec, qui sera aux côtés des régions dans les années de relance et de reconstruction économique qui sont devant nous.

La Société a fait du développement des économies régionales le cœur de son action depuis ses origines. Investissement Québec a été le partenaire constant des industries liées aux ressources, l'artisan de la diversification économique des régions, le promoteur de l'idée d'un développement économique au bénéfice des communautés locales.

Chaque évolution de la Société au fil des ans est venue renforcer ce partenariat. Le nouveau modèle d'affaires d'Investissement Québec en est une autre illustration. La Société compte désormais des bureaux dans 24 villes et 17 régions, bureaux qui sont la principale porte d'entrée pour les solutions d'affaires destinées aux entreprises de l'État québécois. Cette présence s'appuie sur des comités de développement économique régional qui recommandent des priorités d'investissement déterminées en concertation avec les décideurs locaux.

Le Québec est une mosaïque de réalités régionales. Nous avons le défi d'y faire grandir des industries traditionnelles pérennisées et des activités innovantes tournées vers l'avenir. Nous partageons la responsabilité de préserver cette diversité régionale qui fait notre identité et qui participe à notre prospérité.



Original signé

Guy LeBlanc

Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022

L'Assemblée nationale a adopté, en 2012, la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, à laquelle Investissement Québec est assujettie. La mise en œuvre de cette loi s'appuie sur une stratégie sous la responsabilité du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Le Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022 d'Investissement Québec s'inscrit dans le cadre de la stratégie gouvernementale 2018-2022, et plus particulièrement sa version actualisée rendue publique en février 2020.

Cette stratégie a pour objectif principal d'exiger de l'administration gouvernementale qu'elle réponde aux priorités des régions et qu'elle s'emploie à faire avancer les dossiers prioritaires de chacune d'elle. La somme des réponses des différents ministères et organismes aux priorités régionales a mené à la publication d'un premier plan gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires en 2018.

Dans la perspective du prochain plan gouvernemental, qui couvrira la période 2020-2022, ce plan d'action présente les réponses d'Investissement Québec aux priorités exprimées par les régions.

Investissement Québec, au cœur du développement économique de toutes les régions

Investissement Québec a pour mission de participer activement au développement économique du Québec. Elle vise à stimuler l'innovation dans les entreprises, l'entrepreneuriat et le repreneuriat ainsi que la croissance de l'investissement et des exportations et à promouvoir notamment les emplois à haute valeur ajoutée dans toutes les régions du Québec.

Pour accomplir sa mission de développement économique, Investissement Québec réalise des activités qu'elle finance à même ses fonds propres, et d'autres qu'elle réalise à titre de mandataire du gouvernement du Québec. Parmi ces activités de mandataire du gouvernement se trouvent notamment l'administration de mesures fiscales ainsi que la gestion du Fonds du développement économique, du fonds Capital ressources naturelles et énergie et du Fonds pour la croissance des entreprises québécoises.

En 2019, le gouvernement du Québec a annoncé la transformation du modèle d'affaires d'Investissement Québec afin d'en faire son principal levier d'action sur le terrain en matière de développement économique.

Active dans toutes les régions administratives du Québec, la Société offre dorénavant davantage de solutions pour accompagner et financer les entreprises de toutes tailles et à tous les stades de développement. Avec l'intégration des équipes du Centre de recherche industrielle du Québec, d'Export Québec et de certaines ressources du réseau régional du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), la Société offre des solutions composées de services-conseils, d'accompagnement, notamment technologique et à l'exportation, et propose des solutions financières adaptées.

En collaboration avec ses partenaires, la Société assure également la conduite de la prospection d'investissements et de talents étrangers au Québec.



L'importance des régions pour le nouvel Investissement Québec

La Société a toujours pris en compte les préoccupations des régions et le nouvel Investissement Québec dispose d'encore plus de leviers pour répondre à leurs besoins.

Le réseau régional d'Investissement Québec est désormais fort de bureaux répartis dans 24 villes et 17 régions. Ces bureaux sont au cœur de son mandat élargi et constituent la principale porte d'entrée des entreprises québécoises à l'ensemble des solutions pour soutenir leur croissance.

Le réseau régional facilite l'accès à des solutions de financement adaptées à de nombreux besoins en fonds de roulement, en commercialisation, en acquisition d'équipement et en matière d'agrandissement et de modernisation de bâtiment. Par leur souplesse et leur diversité, ces solutions facilitent la réalisation d'une variété de projets d'exportation, de fusion et acquisition, d'innovation, de productivité et de relève et transfert d'entreprises.

Avec l'intégration de certaines ressources des directions régionales du MEI, Investissement Québec propose maintenant une gamme élaborée de services d'accompagnement pour soutenir les entreprises de toutes tailles à toutes les étapes de leur cycle de vie.

La Société est également présente dans différents comités régionaux afin de soutenir le développement régional en concertation avec les autres ministères et organismes. Investissement Québec a d'ailleurs annoncé en septembre 2020, avec le MEI, la mise en place de comités de développement régional dans chacune des régions administratives du Québec.

Ces comités de développement économique régional ont pour mission de cibler les entreprises de leur région qui ont un potentiel de retombées importantes dans leur milieu et de les mettre en relation avec les experts d'Investissement Québec. Ils doivent également favoriser l'élaboration et la sélection des projets susceptibles d'accroître le développement économique de la région et les recommander à Investissement Québec. Enfin, chaque année, les comités devront proposer des priorités d'investissement pour leur région.

Les comités sont formés d'une douzaine de membres représentatifs de l'écosystème économique local, soit d'acteurs du milieu des affaires et du développement économique de la région concernée, ainsi que d'experts d'Investissement Québec et du MEI.



Priorités régionales ciblées

Investissement Québec a élaboré son plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022 en ciblant les priorités régionales qui sont couvertes par sa mission et qui font écho aux orientations et objectifs de son plan stratégique 2020-2023.

Les priorités régionales retenues sont présentées, région par région.

1. Abitibi-Témiscamingue

Priorité 5

Consolider et diversifier les filières agricole, forestière, minière, touristique et d'avenir au sein de l'économie régionale

«Au cours des prochaines années, les intervenants de l'Abitibi-Témiscamingue souhaitent disposer d'outils leur permettant de valoriser les atouts du territoire, notamment par la mise en valeur intégrée des ressources naturelles et du territoire pour le citoyen et la collectivité.

«Finalement, on entend renforcer la culture entrepreneuriale et d'innovation en plus de favoriser la création, l'expansion et la transmission des entreprises régionales.»

2. Bas-Saint-Laurent

Priorité 1

Agir pour l'attractivité de la région

«Depuis plus d'une dizaine d'années, le Bas-Saint-Laurent sait que la dimension démographique est un enjeu capital pour son développement, tant économique que social. La pénurie de main-d'œuvre spécialisée peut freiner la croissance de nombreuses entreprises du territoire. De plus, plusieurs établissements dont le financement repose sur la clientèle risquent également d'en subir les conséquences.»

Priorité 4

Agir pour un entrepreneuriat et une main-d'œuvre dynamiques et diversifiés

«Devant les défis que posent les besoins en relève, la région doit de se démarquer par l'innovation, la diversification, la création de richesses, la consommation et la production locales dans le respect de l'environnement ainsi que la réponse aux besoins des entreprises en main-d'œuvre.»

Priorité 6

Agir pour faire du Bas-Saint-Laurent un leader innovant dans ses domaines identitaires tels que le bioalimentaire, le forestier, le maritime et l'eau, la tourbe, l'environnement et les énergies vertes et renouvelables

«Les intervenants régionaux souhaitent faire du Bas-Saint-Laurent un leader innovant en agriculture, en agroalimentaire, en agrotourisme, en agroforesterie et en acériculture. Plus concrètement, les pistes d'action envisagées sont d'accroître la transformation alimentaire sur le territoire, privilégier l'autonomie alimentaire, accroître et soutenir des organismes qui sont porteurs du développement de filières, appuyer la relève agricole et soutenir le développement de la filière acéricole. Un autre objectif est d'assurer la croissance des secteurs signatures du territoire tels que l'agriculture, la forêt, le maritime, la tourbe, l'environnement et les énergies vertes et renouvelables par des filières porteuses.»



3. Capitale-Nationale

Priorité 1

Assurer le développement des activités agricoles et agroalimentaires

« Les intervenants locaux et régionaux ont déjà établi l'agroalimentaire dans leurs priorités. La région appuie par ailleurs les entrepreneurs qui offrent leurs produits aux marchés du détail et à la restauration. »

Priorité 2

Favoriser l'utilisation de la biomasse forestière

« Les élus de la région entendent faire de la Capitale-Nationale un véritable leader de la récolte et de l'utilisation de la biomasse forestière résiduelle au Québec. Le projet souhaité viserait la récolte et l'utilisation de la biomasse forestière régionale à des fins de remplacement d'énergies fossiles pour le chauffage, ce qui contribuerait à la réduction des gaz à effet de serre de même qu'à la création et au maintien d'emplois forestiers et manufacturiers dans la région. »

Priorité 6

Catalyser l'économie circulaire régionale

« Accompagner ce développement, mobiliser les ressources assurant le lien entre tous les acteurs concernés et déployer les maillages. »

Priorité 7

Développer des stratégies pour contrer les effets de la pénurie de la main-d'œuvre

« Contrats refusés, livraisons hors délais, multiplication des heures supplémentaires : le manque de main-d'œuvre touche un nombre croissant d'entreprises dans la région.

Il importe notamment de favoriser l'accueil et la rétention de nouvelles populations, incluant les immigrants et les nouveaux arrivants. »

4. Centre-du-Québec

Priorité 1

Faire de nos collectivités des communautés entrepreneuriales

« On veut ainsi renforcer l'accompagnement des entrepreneurs et des responsables de projets dans les entreprises des secteurs des ressources, du manufacturier, des services, de l'économie sociale et des organismes à but non lucratif, et ce, particulièrement pour les projets en démarrage (0-5 ans). »

Priorité 2

Attirer des travailleurs pour assurer la croissance et l'avenir de la région

« La région peine à attirer et à retenir les travailleurs qui sont essentiels à la croissance des entreprises. »



Priorité 3

Prendre le virage technologique et compléter les infrastructures de télécommunication

« Elle vise aussi à devenir une région innovante pour ce qui est de la mobilisation des entreprises, du soutien aux organismes en route vers le virage technologique et de l'intégration de la technologie dans les processus de production et du commerce en ligne. Les dirigeants de PME seront particulièrement ciblés. »

5. Chaudière-Appalaches

Priorité 2

Encourager le développement du secteur bioalimentaire

« La région souhaite entre autres être appuyée pour accroître la mise en marché des produits, encourager les projets de commercialisation et les nouveaux modèles d'entreprise, diversifier la production, concevoir des outils facilitant l'accès aux terres agricoles et assurer la relève des entreprises. »

Priorité 3

Maximiser les retombées de la forêt dans les communautés avec une perspective de développement durable

« Les intervenants de la région entendent poursuivre le travail de développement des produits de deuxième et troisième transformation des matières ligneuses et de leurs résidus en plus d'appuyer les initiatives visant à diversifier l'économie de la ressource forestière par des projets multiressources. »

Priorité 9

Soutenir les entreprises dans leur accès à une main-d'œuvre de qualité et en nombre suffisant pour combler les besoins du marché du travail

« Plusieurs entreprises font face à une rareté, voire une pénurie de main-d'œuvre. Un soutien aux entreprises dans leurs efforts d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre, notamment les travailleurs issus de l'immigration, est nécessaire. »

Priorité 10

Placer l'innovation et la culture entrepreneuriale au cœur du développement économique de la région.

« Certains secteurs de l'économie devront opérer une transformation profonde pour accroître leur productivité, surtout dans un contexte où la main-d'œuvre se fait plus rare. L'innovation et la modernisation des installations doivent être au cœur des stratégies de développement des entreprises. Le développement de la culture entrepreneuriale est aussi un enjeu incontournable pour assurer le développement économique à long terme de la région. »

Priorité 11

Accentuer les initiatives d'attraction, d'intégration et de rétention des nouveaux arrivants, incluant les personnes immigrantes

« Toutefois, la capacité de la région à attirer des personnes immigrantes sur son territoire demeure un défi. Le gouvernement doit ainsi collaborer avec les intervenants locaux pour attirer des nouveaux arrivants. »



6. Côte-Nord

Priorité 3

Soutenir le développement et la diversification de l'économie de la Côte-Nord

«La région souhaite maximiser les retombées de l'exploitation des ressources naturelles et consolider les activités de première transformation tout en favorisant le développement de la deuxième et troisième transformation. Elle vise la diversification de son économie en favorisant la recherche, l'innovation et l'acquisition de connaissances, et leur transfert vers les entreprises ainsi qu'en soutenant, entre autres, le secteur de l'industrie touristique.»

Priorité 4

Développer l'entrepreneuriat sous toutes ses formes et renforcer la capacité d'agir des entrepreneurs

«La région se caractérise par la présence de la grande entreprise et d'une faible culture entrepreneuriale. Des outils doivent être donnés aux municipalités afin qu'elles puissent développer leur économie et soutenir l'entrepreneuriat sur le territoire.»

Priorité 5

Rendre la Côte-Nord attractive pour ses emplois, son mode de vie, sa culture et son environnement

«En raison du déclin démographique et des besoins en main-d'œuvre qualifiée, la Côte-Nord doit attirer les personnes et les maintenir dans la région. La Côte-Nord et ses territoires ont de forts attraits à mettre en valeur afin d'attirer de nouveaux arrivants.»

7. Estrie

Priorité 1

Soutenir des stratégies pour répondre aux besoins de main d'œuvre qualifiée des entreprises

«L'Estrie fait face à un manque criant sur le plan de la main-d'œuvre spécialisée et des métiers. La région souhaite, entre autres, offrir un accompagnement aux entreprises pour réduire leur vulnérabilité à la pénurie de main-d'œuvre. Elle entend également réaliser des actions proactives de recrutement afin de répondre aux besoins.»

Priorité 2

Soutenir les entreprises estriennes dans leurs efforts pour maintenir et améliorer leur valeur ajoutée et leur prospérité

«La région de l'Estrie mise sur cinq créneaux d'excellence : les bio-industries environnementales, l'industrie des systèmes électroniques, l'innovation en sciences de la vie, la transformation du bois d'apparence et composites ainsi que les élastomères. Le tissu économique de l'Estrie se distingue par son nombre important d'entreprises de transformation et d'entreprises du secteur tertiaire moteur. La mise en place de services aux entreprises innovantes est à privilégier.»

Priorité 4

Soutenir la mise en valeur et la transformation des ressources à partir des forces endogènes propres à l'Estrie

«La région entend entre autres favoriser le développement bioalimentaire, notamment par la promotion de l'achat local et le développement de produits distinctifs. On veut aussi mettre en valeur l'ensemble des ressources de la forêt privée et soutenir le développement et la diversification des produits issus de la forêt.»



Priorité 6

Attirer et intégrer de nouveaux citoyens dans la région de l'Estrie

«... l'Estrie accueille plusieurs étudiants étrangers, mais peine à les retenir. Il y aura alors lieu de déployer des stratégies régionales de positionnement, de promotion et de recrutement adaptées aux diverses clientèles cibles ou de participer à de telles stratégies.»

Priorité 11

Favoriser l'expression d'une culture entrepreneuriale forte

«Les entrepreneurs doivent compter sur une relève lorsqu'ils se retireront. Toutes les formes d'entrepreneuriat doivent donc être valorisées, qu'elles soient privées, publiques ou collectives. Le maintien de la propriété régionale des entreprises est également à considérer.»

8. Gaspésie

Priorité 1

Dynamiser l'occupation et la vitalité du territoire en vue de renverser la tendance démographique de la région

«Les intervenants régionaux souhaitent que le gouvernement soutienne les actions visant à accroître la capacité d'attraction et de rétention de la Gaspésie et les actions favorisant l'accueil de nouveaux arrivants et la rétention de ses citoyens.»

Priorité 5

Participer au développement économique et à la création d'emplois

«Or, environ 80% des entrepreneurs envisagent de prendre leur retraite au cours des prochaines années. Des moyens devront donc être mis en œuvre pour faciliter le transfert d'entreprise et pour concevoir un modèle d'affaires favorisant l'entrepreneuriat collectif.

Les actions privilégiées sont, entre autres, d'appuyer les services de soutien à l'entrepreneuriat, de soutenir les entreprises dans leurs démarches sur le marché de l'exportation et de l'innovation, de miser sur des mesures propres à optimiser l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises ...»

Priorité 7

Soutenir les secteurs d'activité phares de la région que sont l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agroalimentaire, les pêches et l'aquaculture, l'industrie éolienne, le tourisme et les technologies propres

«La région entend aussi être soutenue dans le développement de l'industrie éolienne. Finalement, l'industrie forestière gaspésienne fait aussi face à de nombreux défis. Le milieu régional s'attend à un engagement gouvernemental qui favorise les occasions d'affaires et qui aboutit à des solutions permettant l'écoulement des sous-produits du sciage et le développement d'activités de deuxième et troisième transformation. La région dispose aussi d'un important potentiel acéricole et souhaite que son développement soit accéléré.»



9. Îles-de-la-Madeleine

Priorité 1

Renverser la tendance démographique

«La région entend notamment promouvoir l'attractivité du territoire, stimuler la fibre entrepreneuriale, soutenir le retour des jeunes de même que l'établissement et la rétention de nouveaux arrivants.»

Priorité 3

Consolider et diversifier notre économie

«Il est également démontré que plus de cinquante entreprises de l'archipel auront besoin d'une relève au cours des cinq prochaines années.

La région prévoit donc mettre en place des mesures visant, entre autres, à soutenir l'établissement de la relève, à stimuler la fibre entrepreneuriale et à accroître l'offre de formation de la main-d'œuvre.

Le tout pourra se concrétiser dans une stratégie d'attraction des investissements et des entrepreneurs.»

10. Lanaudière

Priorité 1

Soutenir le développement économique par l'amélioration de la compétitivité, l'innovation et le soutien aux entreprises dans le virage numérique

«La compétitivité des entreprises sur les plans de l'innovation, des ressources humaines, des salaires et de la qualité de vie en plus de l'adhésion des entreprises aux technologies numériques et au commerce électronique sont aussi priorisées par Lanaudière. Le positionnement des entreprises face à la mondialisation de la concurrence, l'intégration des chaînes de marché mondiales par les petites entreprises, la compétitivité et la croissance des entreprises de transformation alimentaire sont aussi importants dans cette région.»

Priorité 2

Assurer une réponse adéquate aux défis de la pénurie de main-d'œuvre notamment par :

- le développement d'une stratégie régionale d'attraction et de rétention de main-d'œuvre ;

Priorité 3

Soutenir la relève d'entreprises

«Lanaudière devra optimiser et déployer des mesures d'accompagnement pour la relève des entrepreneurs favorisant le transfert d'entreprises. Plus que jamais, l'absence de relève, qu'elle soit familiale ou non apparentée, demande la mise en place de solutions originales et innovantes.»

Priorité 3

Soutenir le développement de l'économie circulaire et de la saine gestion des matières résiduelles

«On souhaite en outre mettre l'accent sur une économie circulaire favorisant le développement durable et la valorisation des sous-produits industriels.»



11. Laurentides

Priorité 1

Assurer la prospérité économique des Laurentides dans une approche de développement durable

«De plus, les nouvelles entreprises rencontrent de nombreuses difficultés lors de leur démarrage. Par conséquent, cela freine les élans entrepreneuriaux dans la région. Enfin, l'accessibilité aux nouvelles technologies – vecteur de développement territorial essentiel – est encore défailante.

Elle souhaite également favoriser la croissance des entreprises en soutenant leur développement et la culture entrepreneuriale en général. En plus de valoriser les filières économiques particulières de la région, les intervenants régionaux désirent assurer un virage vers une économie du savoir.»

12. Laval

Priorité 8

Favoriser l'émergence d'initiatives structurantes qui participent au déploiement d'un pôle d'innovation au centre-ville et stimuler la croissance des entreprises et de la communauté entrepreneuriale dans son ensemble

«Elle souhaite également renforcer la communauté entrepreneuriale et accroître de façon significative la création, la consolidation et l'expansion des entreprises collectives et sociales.»

13. Mauricie

Priorité 4

Soutenir la vitalité de l'écosystème économique

«Pour soutenir la vitalité économique de la Mauricie, la région doit améliorer la disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée. Elle doit aussi stimuler et soutenir les opportunités d'innovation, l'industrie 4.0, la recherche et le développement ainsi que la création d'entreprises. L'entrepreneuriat, l'intrapreneuriat, le transfert d'entreprise et le repreneuriat, notamment dans les secteurs prédominants (agriculture, manufacturier, tourisme, services, etc.), doivent être stimulés et soutenus. On doit accompagner les entreprises dans l'amélioration de leur productivité. Finalement, des modèles d'affaires alternatifs tels que l'économie sociale, l'entrepreneuriat collectif et l'économie circulaire doivent être proposés.»



14. Montérégie

Priorité 3

Créer la richesse par l'économie et l'innovation

«...de ses compétences reconnues dans plusieurs créneaux économiques et de la place qu'elle peut prendre dans la Stratégie maritime. La région a des attentes envers le gouvernement en ce qui a trait au soutien à l'innovation et au positionnement de la Montérégie sur les marchés.»

Priorité 4

Miser sur une main-d'œuvre compétente et sur la relève entrepreneuriale

«La Montérégie désire donc mettre en place des mesures visant à augmenter l'attractivité de la main-d'œuvre et à favoriser sa rétention. Des actions particulières devront être menées pour attirer la main-d'œuvre immigrante.

Des défis se posent également en matière de relève entrepreneuriale puisqu'une minorité de chefs d'entreprise sont actuellement préparés à assurer leur relève. On souhaite donc promouvoir la culture et la relève entrepreneuriale...»

Priorité 8

Contribuer à l'amélioration du transport comme axe névralgique et structurant de l'ensemble des secteurs d'activité en Montérégie

«Elle priorisera également la filière du transport intelligent et durable comme axe stratégique de développement économique.»

15. Montréal

Priorité 3

Favoriser l'essor des entreprises montréalaises

«Il importe ainsi que les entreprises montréalaises continuent d'être soutenues pour accroître leur compétitivité, notamment par l'innovation, l'internationalisation et l'intégration des chaînes de valeur. La région compte agir sur plusieurs segments porteurs de l'économie montréalaise. La croissance de l'écosystème des entreprises en démarrage (start-up), des entreprises d'économie sociale et des secteurs des grappes industrielles métropolitaines doit être encouragée, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle.»

Priorité 10

Accélérer l'essor de l'Est de Montréal

«Parmi les actions à entreprendre, il importe notamment de viser le développement d'une zone d'innovation orientée vers la transition écologique arrimée aux secteurs de la recherche, de l'innovation et de l'entrepreneuriat.»



16. Nord-du-Québec

Priorité 2

Soutenir le développement et la diversification économique

«La faible diversité des industries combinée à la prédominance des entreprises de grande taille augmente la vulnérabilité de la région en raison du caractère cyclique et instable auquel ces entreprises sont soumises.

Le numérique constitue un important catalyseur d'innovation et d'entrepreneuriat. Les entreprises et les travailleurs autonomes gagneraient à diversifier leurs offres de services et sources de distribution en optant pour la transformation numérique, puisque c'est un enjeu essentiel de croissance des entreprises.»

17. Outaouais

Priorité 1

Rattraper le retard historique de la région en santé et services sociaux, en éducation et en matière de développement économique

«... pour diversifier l'économie, en s'appuyant sur six piliers stratégiques : l'agroalimentaire et la foresterie ; la culture ; le tourisme ; l'entrepreneuriat et l'exportation ; l'économie sociale ; le transport.»

Priorité 5

Développer l'économie et améliorer la position concurrentielle par rapport à la situation frontalière par l'innovation et la diversification

«Afin d'assurer la vitalité économique, il importe de soutenir et d'encourager les entreprises déjà présentes sur le territoire et celles en émergence, d'améliorer la position concurrentielle de la région par rapport au territoire ontarien adjacent tout en favorisant l'entrepreneuriat, l'innovation et la diversification.»

18. Saguenay-Lac-Saint-Jean

Priorité 1

Main-d'œuvre – Soutenir des initiatives concertées de recrutement de main-d'œuvre à l'international

Priorité 4

Numérique – Favoriser l'appropriation du numérique et des nouvelles technologies par les entreprises

«Le numérique constitue le plus important catalyseur d'innovation et d'entrepreneuriat. Faire en sorte que les entreprises régionales ainsi que les travailleurs autonomes effectuent avec succès la transformation au numérique est un enjeu de développement économique essentiel.»



Priorité 5

Agriculture et agroalimentaire – Diversifier les productions et la transformation pour établir de nouveaux marchés et créneaux; soutenir l'innovation, la recherche et le développement et soutenir les efforts de commercialisation des produits de la région

Priorité 7

Aluminium – Assurer la pérennité et le développement des projets majeurs; mettre en place les conditions favorables aux projets de deuxième et troisième transformation de l'aluminium et à la croissance des équipementiers; soutenir les activités de recherche et de développement

Priorité 8

Mines et métaux – Accompagner les promoteurs miniers dans les étapes d'élaboration de leur projet; positionner la région en tant que fournisseur de produits et de services; valoriser ou transformer les produits miniers dans la région; considérer les enjeux des Pekuakamiulnuatsh

Priorité 10

Entrepreneuriat – Promouvoir la culture entrepreneuriale; favoriser la relève entrepreneuriale et le transfert d'entreprise et diffuser des outils élaborés pour soutenir la diversification et la croissance des petites et moyennes entreprises

Priorité 11

Forêt – Maintenir et augmenter la possibilité forestière; soutenir les initiatives de deuxième et troisième transformation; favoriser la disponibilité et la formation de la main-d'œuvre; optimiser les mesures de protection et soutenir la recherche



Réponses d'Investissement Québec

Investissement Québec a ciblé les priorités régionales en lien avec sa mission et ses activités et les a regroupées selon cinq actions :

1. Soutenir les entreprises en régions
2. Augmenter la productivité des entreprises
3. Stimuler l'innovation dans les technologies propres
4. Améliorer la disponibilité des talents au Québec
5. Stimuler la création d'entreprises

Chacune de ces actions est détaillée ci-dessous ainsi que les moyens qu'Investissement Québec compte mettre en œuvre pour appuyer les priorités régionales.

Il est à noter qu'étant donné sa mission de développement économique dans toutes les régions du Québec, la Société offre généralement les mêmes solutions à toutes les entreprises, peu importe leur région.

Soutenir les entreprises en régions

La Société continuera de soutenir la croissance des entreprises de toutes les régions du Québec. Elle déploiera cependant des efforts particuliers pour financer et accompagner les entreprises des MRC non urbaines où les autres acteurs de l'écosystème sont souvent moins présents, le nombre d'entreprises n'étant parfois pas suffisant pour justifier des équipes spécialisées. Elle portera également une attention particulière aux régions qui pourraient être plus durement touchées par les conséquences de la pandémie.

L'intégration des bureaux régionaux du MEI à ceux d'Investissement Québec permet de mieux desservir le territoire québécois et de rendre les solutions offertes par la Société plus accessibles pour les entreprises. L'offre de services est modulée en fonction des spécificités de chacune des régions. De plus, un comité de développement régional a été constitué dans chacune des régions administratives.

La Société sera particulièrement active dans des secteurs et des industries désignées comme prioritaires par plusieurs régions, comme l'aérospatiale, les ressources naturelles, les nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle et le numérique, les sciences de la vie, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables, le transport électrique et les technologies propres.

Augmenter la productivité des entreprises

La prospérité et l'attractivité économique du Québec et de chacune de ses régions sont intimement liées à la capacité de leurs entreprises à demeurer compétitives dans un contexte économique caractérisé par des changements rapides et fréquents, notamment au niveau de la technologie. La crise de la COVID-19 a d'ailleurs illustré l'urgence, pour les entreprises québécoises, d'adopter ces nouvelles technologies.

C'est dans ce contexte que la Société a fait de l'amélioration de la compétitivité des entreprises par l'innovation et la productivité l'une des priorités de son nouveau plan stratégique 2020-2023.

Plus spécifiquement, Investissement Québec entend déployer dans toutes les régions du Québec sa nouvelle initiative Productivité innovation. La Société souhaite encourager les entrepreneurs et dirigeants d'entreprises de toutes les régions à passer dès maintenant à l'action en misant sur l'innovation sous toutes ses formes et sur l'adoption de technologies et de procédés comme la numérisation, l'automatisation, la robotisation et le recours à l'intelligence artificielle.

Investissement Québec jouera également un rôle important dans le déploiement des zones d'innovation du gouvernement du Québec, qui seront implantées dans plusieurs régions.



Stimuler l'innovation dans les technologies propres

Soucieuses de maintenir leur qualité de vie et de répondre aux préoccupations grandissantes de leurs citoyens, de nombreuses régions du Québec ont inscrit le développement durable parmi leurs priorités d'action.

En tant qu'investisseur public, Investissement Québec entend les accompagner dans ce sens en soutenant les entreprises de toutes les régions à accélérer leur transition vers une économie verte et sobre en carbone, via, notamment, une initiative stratégique spécifique.

Investissement Québec offrira des solutions créatives qui allient financement et accompagnement pour les entreprises qui développent ou implantent des technologies propres, ce qui inclut, entre autres, la transition et l'amélioration de l'efficacité énergétique ainsi que des projets dans des secteurs comme la capture, la séquestration et la valorisation du carbone, le recyclage et la valorisation du plastique et les énergies renouvelables et sobres en carbone.

De plus, dans le cadre notamment de ses activités en développement durable, la Société renforcera son soutien aux coopératives et aux entreprises de l'économie sociale. Les coopératives, par leur enracinement local et leur gouvernance démocratique, et les entreprises de l'économie sociale, par leur mission d'entraide, représentent une activité économique de grande importance et contribuent, de surcroît, à des communautés saines et à la vitalité des régions.

Améliorer la disponibilité des talents au Québec

La rareté de la main-d'œuvre a été mentionnée par plusieurs régions comme l'une de leurs principales préoccupations. Malgré l'incertitude économique actuelle, les entreprises sont encore nombreuses à identifier le manque de main-d'œuvre qualifiée comme l'un des principaux obstacles à leur croissance.

En collaboration avec d'autres acteurs gouvernementaux et des agences régionales de prospection déjà actives dans ce domaine, la Société organisera des missions de recrutement dans divers pays.

Ces missions auront comme objectif d'améliorer la disponibilité des talents dans toutes les régions du Québec, entre autres pour permettre aux entreprises de devenir plus innovantes et d'améliorer leur productivité.

Investissement Québec s'assurera également que les entreprises connaissent les moyens mis à leur disposition pour faciliter le recrutement de la main-d'œuvre, tant par le gouvernement que par d'autres partenaires, et les assistera dans leurs démarches.

Stimuler la création d'entreprises

Nombreuses sont également les régions qui ont priorisé la relève et l'entrepreneuriat. La Société favorisera le développement et le maintien des sièges sociaux au Québec et continuera de soutenir, avec ses partenaires, les projets de relève dans toutes les régions.

Investissement Québec souhaite aussi soutenir l'émergence de nouvelles entreprises qui profiteront des opportunités qui découleront des nouveaux paradigmes du marché. La Société veut s'assurer que les entreprises qui requièrent du capital de risque peuvent trouver du financement malgré la crise provoquée par la pandémie. Elle augmentera ainsi le nombre d'entreprises financées aux stades de l'amorçage, du démarrage et du post-démarrage afin de créer les leaders de demain. Elle agira par de l'accompagnement et par des investissements dans les entreprises et des fonds d'investissement spécialisés.

Plus spécifiquement, elle étendra son offre de services en région, où les besoins en capital de risque sont plus difficilement comblés en raison de l'éloignement des équipes spécialisées, ainsi que dans certains secteurs clés de l'économie, où la masse critique d'entreprises est parfois insuffisante pour attirer des investisseurs privés.



Tableau récapitulatif des réponses d'Investissement Québec aux priorités des régions définies dans la stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2020-2022

Valeurs mises à jour - printemps 2021

Actions		Indicateurs	Mesures de départ	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022	Régions ayant défini une priorité liée à l'action
1	Soutenir les entreprises en régions	Proportion du nombre de projets financés réalisés dans des MRC non urbaines	50%	56%	54%	1 à 18
2	Augmenter la productivité des entreprises	Proportion du nombre de projets financés visant une hausse de la productivité des entreprises	24%	25%	30%	1, 2, 4, 5, 6, 8, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17 et 18
3	Stimuler l'innovation dans les technologies propres	Taux de croissance du nombre de projets financés visant une innovation dans les technologies propres	63 projets	+5%	+35%	2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 12, 13, 14 et 15
4	Améliorer la disponibilité des talents au Québec	Taux de croissance du nombre de travailleurs recrutés lors de missions à l'étranger organisées par Investissement Québec et ses partenaires	1 925 travailleurs	+0% ¹	+25%	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14 et 18
5	Stimuler la création d'entreprises	Taux de croissance du nombre d'entreprises financées en capital de risque	38 entreprises	+10%	+12%	1 à 18

¹ Pour cet indicateur particulièrement sensible à la volatilité du contexte actuel, la Société s'est donnée comme cible de maintenir le niveau de départ pour l'exercice 2020-2021.



Édifice Iberville 1
1195, avenue Lavigerie
Bureau 060
Québec (Québec) G1V 4N3

600, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3B 4L8

1 866 870-0437

investquebec.com

 **Investissement
Québec**